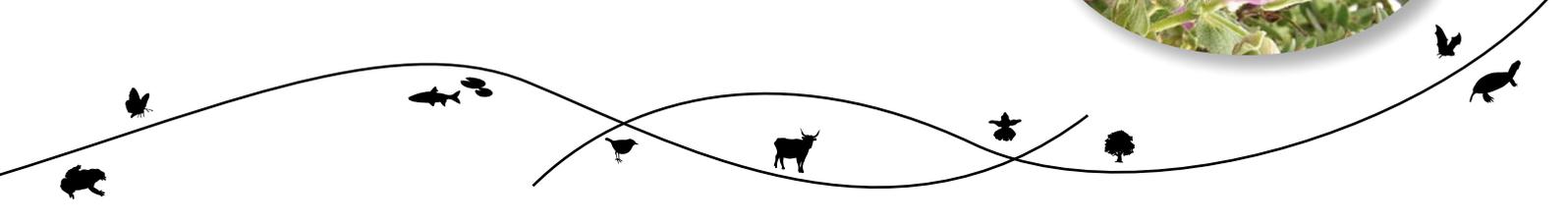


Les Couriasses

Révision du premier plan de gestion
et programme 2011-2015



Un programme de gestion pour préserver la biodiversité



La biodiversité *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

Les conservatoires d'espaces naturels *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

Le plan de gestion *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

La gestion d'un site *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

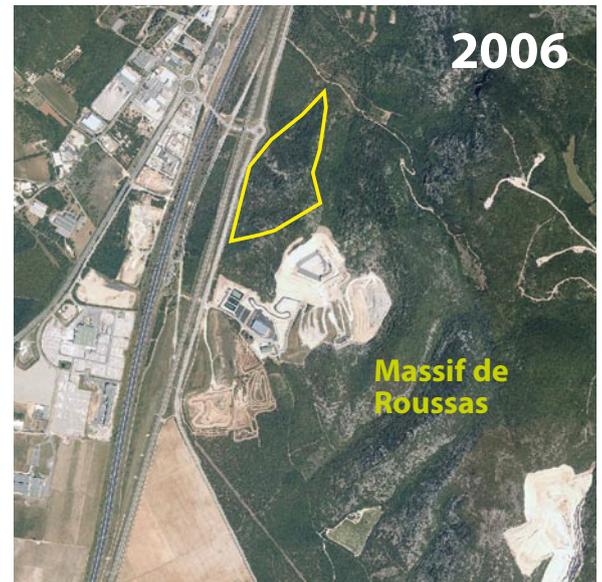
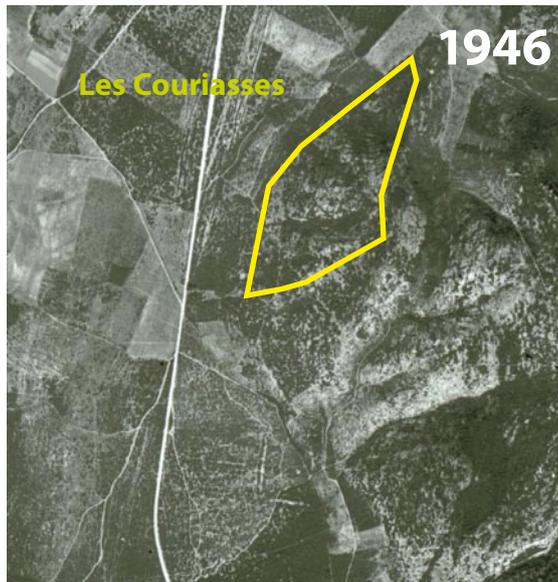
Intervenir sur les Couriasses



Origine du projet

Le site, d'une surface de 14,5 ha correspondant à la bordure ouest du massif de Roussas (boisements, garrigues et pelouses sur près de 700 ha) est remarquable par la présence du cytise à longues grappes, espèce protégée au niveau national.

Le projet de préservation a été initié dans le cadre d'une mesure compensatoire pour la flore liée à la construction de la ligne à grande vitesse (LGV) Méditerranée, en 2001. Les enjeux naturels importants ont justifié la réalisation d'un plan de gestion, avec l'appui des acteurs locaux et le soutien financier de Réseau Ferré de France, de la Région Rhône-Alpes et de la COVED.



Sur les Couriasses, les zones ouvertes étaient beaucoup plus étendues en 1946 : elles se sont boisées. Les abords du site ont subi d'importantes modifications : arrêt de l'exploitation agricole au nord et construction des voies de communication et de la zone industrielle à l'ouest, du centre d'enfouissement technique au sud... Plus à l'est, sur le massif de Roussas, les éoliennes et la carrière sont également visibles.

Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en oeuvre et contrôle leur efficacité.



Une histoire d'hommes

Les pelouses sèches, fragiles témoignages d'une tradition pastorale



Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les pelouses des Couriasses ont été maintenues par le pâturage. D'ailleurs, une ferme était encore présente au nord du site avant la construction de la ligne à grande vitesse.

A l'échelle nationale, certains scientifiques estiment que 50 à 75 % de pelouses sèches auraient disparu depuis le début du XX^e siècle. Les causes de cette régression ? Des atteintes directes par les activités humaines (urbanisation, intensification des pratiques agricoles) ou par abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles qui les ont façonnées.

Le schéma des Espaces Naturels Sensibles du Département de la Drôme identifie comme prioritaire la préservation et la gestion des pelouses sèches de l'ouest drômois.

Les usages actuels

Le sentier de grande randonnée (GR) bordant le site au nord fait l'objet d'une fréquentation assez modeste.

Seuls les chasseurs parcourent les zones de pente à pelouses sèches, garrigues et maquis de chênes verts lors des battues au sanglier.

Parmi les trois "habitats remarquables" concernés par la directive européenne Habitats, deux sont méditerranéens : les pelouses à brachypode rameux et les forêts de chênes verts.



Forêts de chênes verts

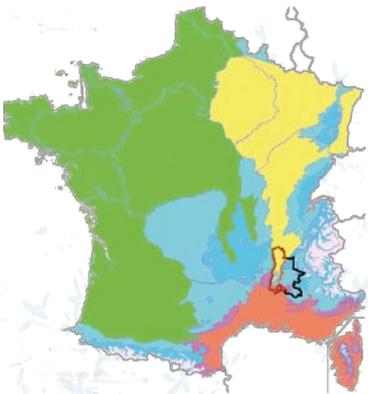


Végétations des falaises calcaires



Pelouses à brachypode rameux

Un patrimoine naturel exceptionnel



Un "carrefour climatique"

Le site des Couriasses se trouve au carrefour de plusieurs domaines géographiques. Il constitue véritablement la limite nord du secteur méditerranéen, et par conséquent, certaines espèces se trouvent ici en limite d'aire de répartition.



Parmi les oiseaux, deux fauvettes méditerranéennes (la fauvette passerinette et la fauvette mélanocéphale) ainsi que l'alouette lulu, nichent sur le site. Le hibou grand-duc fréquente également le secteur.

Un enjeu majeur : le cytise à longues grappes

Cette espèce, protégée au niveau national, n'est présente en France que dans quatre départements (Ardèche, Drôme, Gard et Lozère). Les autres stations connues se trouvent en Europe de l'est (Serbie, Hongrie, Bulgarie, Roumanie).

Dans la Drôme, le cytise à longues grappes est présent en vallée du Rhône, avec deux populations principales au sud du département (plaine de Montélimar, forêt de Marsanne) et une station isolée au nord (Serves-sur-Rhône).

Cet arbrisseau de la famille des pois peut atteindre 1,5 mètre. Il vit surtout en lisière de la pelouse et du bois. Ses fleurs jaunes, souvent tachées de brun sont présentes d'avril à juin. Des opérations de renforcement de la population, par plantation, ont été réalisées sur le site par le Conservatoire botanique national alpin (CBNA).



2 papillons rares pour la Drôme sont notés : le marbré de Lusitanie et la vanesse des pariétaires



Le cytise à longues grappes.



L'asphodèle rameuse, espèce très rare dans le Tricastin



L'iris nain est protégé au niveau régional. Il fleurit tôt (mars-avril) sur les zones rocailleuses ensoleillées. Les fleurs sont jaunes ou violettes. Cette espèce méditerranéenne est observée dans la moitié sud du département, principalement en Tricastin.

La cotonnière dressée, également protégée au niveau régional, est notée sur le site. Elle n'est pas rare en Drôme.

OBJECTIFS DE GESTION

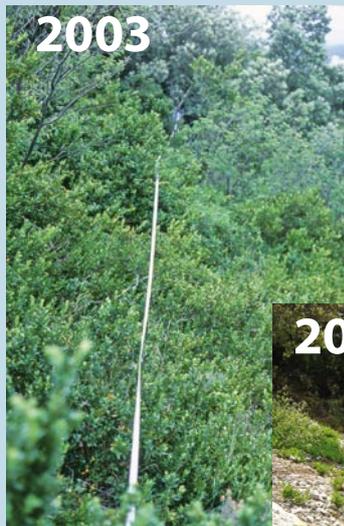
Bilan des 5 années passées



Un layon (à gauche) et le sentier (à droite) en 2010.

Un premier plan de gestion a été rédigé pour la période 2004-2008. Il avait pour objectif principal la restauration et l'entretien de l'habitat du cytise à longues grappes. Dans le cadre de cet objectif, un renforcement de population par plantation a été réalisé par le CBNA en 2006 au niveau de layons débroussaillés. Un suivi de la population naturelle est également réalisé.

Le deuxième objectif concernait la restauration et l'entretien des habitats de pelouse sèche et garrigue. Des chantiers de débroussaillage manuel ont eu lieu en 2004, 2005, 2008 et 2010 avec l'association Drôme Insertion.



2003



Premier chantier en mars 2004.



2005



2009

Suivi photographique de la restauration d'une pelouse à partir d'un fourré de buis.

Un projet pour les 5 années à venir

Sur la base des conclusions du premier plan de gestion, les objectifs du présent plan de gestion sont :

- 1) préserver la population de cytise à longues grappes ;
- 2) restaurer et entretenir les milieux ouverts (pelouses sèches et garrigues) ;
- 3) maintenir des secteurs en libre évolution ;
- 4) contribuer à l'émergence d'une gestion globale du massif de Roussas.

OBJECTIFS DE GESTION

Préserver la population de cytise à longues grappes

Pourquoi intervenir ?

Le cytise à longues grappes se développe dans un contexte ouvert à semi-ouvert. Une certaine ouverture du milieu doit être maintenue.

Ce qui est prévu

L'entretien des layons sera réalisé par la coupe des rejets (principalement du buis) tous les 3 ou 4 ans. Le suivi de la population de cytise à longues grappes sera poursuivi par des comptages réguliers.



Restaurer et entretenir les milieux ouverts

Pourquoi intervenir ?

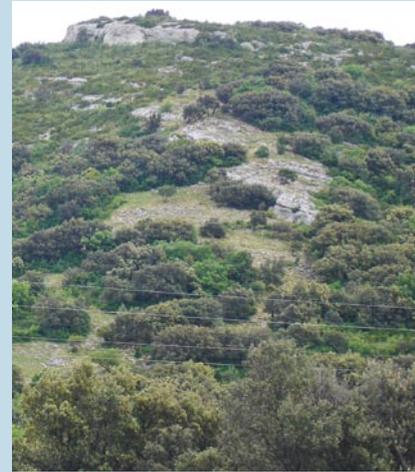
Les pelouses sèches se développent sur des terres arides. Toutefois, même si le sol est peu épais, les arbres et arbustes peuvent coloniser petit à petit ces espaces. L'ombrage, l'accumulation de litière, la densification de la végétation suite à cette colonisation progressive des arbres et arbustes se font aux dépens des espèces végétales et animales des pelouses.

Ce qui est prévu

L'ouverture de milieux ouverts sera poursuivie jusqu'au sommet. Il s'agit de réouvrir les secteurs encore clairsemés en coupant les ligneux (buis principalement) pour obtenir un taux d'embroussaillage d'environ 10 à 20 %. L'entretien de ces secteurs sera également réalisé par la coupe des rejets.

Un suivi régulier de la végétation des pelouses sèches permet d'évaluer l'impact de la gestion.

Un complément de connaissance sur les sauterelles, ainsi qu'un nouvel inventaire des papillons sont également prévus.



Maintenir des secteurs en libre évolution

Cet objectif concerne les boisements que l'on souhaite laisser se développer en libre évolution. L'objectif est d'obtenir, à long terme, un peuplement riche en vieux arbres et arbres morts qui, outre la préservation de l'habitat de chênaie verte, serait le refuge de nombreuses espèces, parfois rares.

Contribuer à l'émergence d'une gestion globale du massif de Roussas

Le site des Couriasses a une surface très réduite comparée au massif de Roussas. Une gestion globale de l'ensemble du massif présenterait l'avantage de mutualiser et coordonner les actions.

Cela permettrait de réunir un comité de gestion relatif à l'ensemble du massif de Roussas afin de partager les expériences, de réaliser des suivis communs, de réfléchir à la mise en place d'une gestion pastorale globale et d'aboutir à un document de gestion pour l'ensemble du massif.



Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information (exemplaires disponibles sur demande auprès de la mairie de Malataverne et du CREN),
- Signaler au Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document,
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté,
- Vous engager activement, aux côtés de la mairie de Malataverne et du Conservatoire, pour la mise en œuvre des actions proposées pour préserver le patrimoine naturel du site (conventions, travaux, suivis,...),
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site,
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet,
- Respecter la propriété privée.



Ce document est une synthèse du plan de gestion 2011-2015 du site des Couriasses (CREN, PIERRON V. – 2011 – Les Couriasses, révision du plan de gestion 2011-2015). Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

CONTACT

Virginie PIERRON
virginie.pierron@espaces-naturels.fr
tel : 04 75 36 32 32
CREN Rhône-Alpes
Antenne Ardèche / Drôme
Rouveyret
07200 Vogüé
www.cren-rhonealpes.fr



La gestion de ce site se fait en partenariat avec la commune de Malataverne, le Conservatoire botanique national alpin et Drôme Insertion.



Drôme Insertion

Programme réalisé grâce au soutien financier de :



Rhône-Alpes Région



Mars 2011

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

